

ÉGYPTE



Assistants de langue française 2021-2022

Fiche-pays

IMPORTANT :

Le programme des assistants de langue permet une mobilité **pré-professionnalisante**. Pour cette raison, il est impératif de **préparer votre projet** (choix de la destination, financement, etc.).

Toute candidature vaut **engagement**. Les désistements éventuels devront être justifiés, sous peine de ne plus pouvoir postuler au programme ultérieurement.

Les candidats seront informés de toute modification du programme pour des raisons liées à la Covid-19. Pour connaître les dernières consignes officielles, veuillez consulter [le site](#) du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Nombre de postes offerts	À titre indicatif, environ 6 postes sont proposés chaque année.
Conditions générales	<p>En complément des critères généraux d'éligibilité énoncés sur le site de France Éducation international, s'appliquent également les critères suivants spécifiques pour ce pays :</p> <ul style="list-style-type: none"> • être de nationalité française ; • être âgés de 20 à 30 ans au 31/12/2021 ; • avoir une connaissance de la langue arabe permettant de faire face à la vie quotidienne est souhaité ; • avoir validé, au moment du dépôt du dossier, au minimum une L2 dans l'une des disciplines suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Lettres : Lettres classiques, Lettres modernes, etc. ; ➤ FLE, Sciences du langage, Linguistique, etc. ; ➤ LLCE, LEA (toutes langues) ; ➤ Éducation : Sciences de l'éducation, préparation aux métiers de l'enseignement et de la formation, etc. <p>Les titulaires d'un diplôme d'un établissement supérieur français obtenu en 2019 ou en 2020 sont exemptés de justificatif de statut étudiant.</p>
Villes ou régions d'affectation	Le Caire et Alexandrie
Établissements	<p>Écoles bilingues francophones à programmes égyptiens Établissements labellisés LabelFrancÉducation (niveaux primaire, collègue, lycée). L'assistant pourra être affecté dans deux établissements.</p>
Calendrier	<p>Publication des résultats France Éducation international informera les étudiants de la suite donnée à leur candidature à partir du mois d'avril 2021. <u>Les candidatures retenues sont soumises à l'acceptation définitive des écoles.</u></p>



	Contrat 7 mois (1 ^{er} octobre 2021 - 30 avril 2022)
Temps de travail et de congés	16 heures par semaine Congés selon le calendrier scolaire local
Rémunération et aides	Rémunération mensuelle 8 306 EGP , soit environ 450 euros net (conversion en euros donnée à titre indicatif, susceptible de varier selon le taux de change). Installation Les frais de voyage et de nourriture sont à la charge de l'assistant. Les écoles s'engagent à loger gratuitement les assistants.
Statut de l'assistant	L'assistant a le statut de stagiaire de son établissement d'accueil.
Visa	Démarches administratives prises en charge par l'Institut français en Égypte. Frais de visa à la charge de l'assistant (25€ à l'arrivée + visa résident).
Couverture sociale	L'assistant devra obligatoirement souscrire, à ses frais, une assurance maladie-décès-rapatriement et de responsabilité civile, avant son arrivée en Égypte.
Liens utiles	Ambassade de France au Caire : https://eg.ambafrance.org/ Institut français d'Égypte : http://institutfrançais-egypte.com/fr/
Validation du séjour	Certaines universités, dans le cadre de leur autonomie, valident le séjour à l'étranger, notamment par l'octroi de crédits ECTS. Renseignez-vous auprès de votre UFR ou département et sur le site internet de France Éducation international.